

RÈGLEMENT D'UTILISATION DE L'ENSEMBLE "SALLE POLYVALENTE ET FOYER RURAL"

ANNEXE N° 1

TARIFS LOCATION DES SALLES COMMUNALES

(Extrait des délibérations du 16 juin 2014 et du 18 février 2015)

Jusqu'à 50 personnes	Salle 2 (70 m ²)			
	Préchacquois		Extérieur	
	Journée complète ou week-end	1/2 journée	Journée complète ou week-end	1/2 journée
Salle + chauffage	40 €	30 €	120 €	30 €
Cuisine + chambre froide	30 €	-	150 €	-
Vaisselle 50 couverts	10 €	-	20 €	-

Entre 50 et 200 personnes	Salle n° 1			
	Préchacquois		Extérieur	
	Journée complète ou week-end	1/2 journée	Journée complète ou week-end	1/2 journée
Salle + chauffage / clim	80 €	60 €	250 €	60 €
Cuisine + chambre froide	30 €	-	150 €	-
Vaisselle 50 couverts	10 €	-	20 €	-
Vaisselle supplémentaire par tranche de 10 couverts	5 €	-	5 €	-

Location prévue pour deux jours maximum. Au-delà, un forfait de 50 € sera rajouté.

Rappel : un chèque de caution de 200 € vous sera demandé pour toute location de la salle n° 1, la salle n° 2 ou l'ensemble cuisine / chambre froide.

Les personnes ci-dessous seront désormais responsables (dans l'ordre) pour la remise des clés lors de la location de la salle, avec expression des consignes de sécurité :

- M. Bernard LAMAGNÈRE
- M. Christian MALLEGOL
- M. Guy DINCLAUX

La restitution des clés et l'état des lieux de sortie se feront préférablement le dimanche soir, sauf entente entre les deux parties.